
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* et ses amendements seront étudiées par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 20 juin 2023, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2022-0298	930, chemin de la Montagne	Ha-603	<ul style="list-style-type: none">• L'aménagement d'une aire de stationnement :<ul style="list-style-type: none">○ Dont l'accès se situe à une distance de 5,40 mètres de l'accès d'un terrain adjacent au lieu d'une distance minimale de 8 mètres.
2.	2023-0053	15-15A, avenue Valiquette	Ha-255	<ul style="list-style-type: none">• L'aménagement d'une cour avant dont l'espace naturel ou comportant de l'aménagement paysager occupe 44 % de celle-ci au lieu de 50 %.• Le réaménagement d'une aire de stationnement existante :<ul style="list-style-type: none">○ Dont un premier accès se situe à une distance de 3,72 mètres de l'accès du terrain adjacent gauche au lieu d'une distance minimale de 8 mètres;○ Dont un second accès se situe à une distance de 1,85 mètres de l'accès du terrain adjacent droit au lieu d'une distance minimale de 8 mètres;○ Dont la distance entre les deux accès sera de 4,98 mètres au lieu de 8 mètres;○ L'aménagement de 2 accès sur un frontage de 16,62 mètres au lieu de 21 mètres minimum.
3.	2023-0071	590, rue Principale	Ca-707	<ul style="list-style-type: none">• L'implantation des bacs de matières résiduelles projetée en cour avant au lieu de la cour latérale ou arrière.

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
4.	2023-0065	274, chemin du Tour-du-Lac	Vc-400	<ul style="list-style-type: none">• L'implantation d'une génératrice projetée en cour avant au lieu de la cour arrière.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} juin 2023.

Stéphanie Allard, greffière